



Mosaïque Urbaine



Commune de  
**MONCOURT-FROMONVILLE**  
DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE

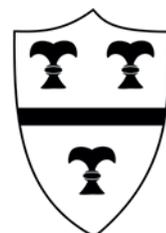
# Plan Local d'Urbanisme

Modification n°2



Vu pour être annexé  
à la délibération  
du Conseil municipal  
du 15.09.2023 approuvant  
la modification n°2 du PLU

Le Maire,  
Maxime LABELLE



# Pièces de la modification n°2

Repérables par le sigle **[M2]** sur la première page

1. Notice de présentation + pièces de la procédure
2. Synthèse des évolutions portées au dossier après avis des PPA et enquête publique

# Pièces du PLU modifiées par la procédure de modification n°2

3. OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
4. Zonage
  - 4a. Plan Territoire 1/5 000e
  - 4b. Plan des Zones Urbaines 1/2 500e
5. Règlement